

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 05 octobre 2020

Le Campus Paris-Saclay recherche un concessionnaire de services de mobilité électrique partagée

L'EPA Paris-Saclay, en groupement avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, ouvre une consultation relative à l'exploitation technique et commerciale de services de mobilité électrique partagée (service de recharge et d'autopartage) à destination des établissements et usagers du territoire.

Avec près de 60 000 usagers quotidiens dont 30 000 résidents d'ici 2026, la question de l'accessibilité du territoire en heure de pointe est et restera un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire de Paris-Saclay dans l'attente de l'arrivée de la ligne 18 du Grand Paris Express. L'EPA Paris-Saclay et les collectivités du territoire œuvrent ainsi à l'émergence de nouveaux services de mobilité et solutions multimodales pour répondre aux besoins des usagers du territoire.

Le recueil des attentes des acteurs, au premier rang desquels les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour leurs salariés et étudiants, et les entreprises pour leurs salariés, a mis en exergue une attente forte de voir émerger **des services de mobilité électriques mutualisés, et plus particulièrement un service d'autopartage à l'échelle du campus.**

Portée par un groupement coordonné par l'EPA Paris-Saclay et composé de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS), l'Université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, la consultation lancée vise à choisir un prestataire pour l'exploitation technique et commerciale de service de mobilité électrique partagée (service de recharge et d'autopartage).

Le contrat de concession portera sur :

- Un service de recharge de véhicule, intégrant l'exploitation, la gestion et la maintenance de bornes de recharge communicantes et interopérables
- Un service d'autopartage de véhicules propres répondant notamment et prioritairement à la demande de mobilité professionnelle des acteurs du campus
- A l'initiative du concessionnaire, une offre de service de mobilité électrique partagée complémentaire, innovante ou plus agile pour répondre aux enjeux d'attractivité et d'accessibilité du territoire
- De façon complémentaire, la fourniture, l'installation et la mise en service de bornes de recharge. En effet, l'EPA Paris-Saclay a déployé, depuis 2019, 50 bornes doubles communicantes et interopérables sur les espaces publics du Campus en partenariat avec l'Université Paris Saclay et le CNRS. Près de 100 places de charge sont ainsi d'ores et déjà accessibles aux flottes de service et à l'ensemble des usagers du Campus.

Le périmètre d'action comprend le Campus de Paris-Saclay avec des possibilités d'extension aux territoires de l'Opération d'intérêt national, de la CPS ainsi qu'à d'autres réseaux d'autopartage francilien.



Borne de recharge installée sur le Campus Paris-Saclay

Paris-Saclay, le laboratoire de la ville durable

Plusieurs bénéfices sont attendus pour les acteurs du territoire :

- Verdissement des flottes automobiles indispensables aux activités des établissements du plateau : la recharge sera accessible pour tous (visiteurs, salariés, résidents...) et incitera donc les usagers au changement d'habitudes et accélèrera le renouvellement des flottes thermiques en électrique.
- Souplesse d'utilisation et diminution/limitation de la flotte de véhicules de services des partenaires, en les mettant en partage, voire externalisation de la flotte automobile
- Une maîtrise des coûts et des usages

De manière plus globale, cette consultation répond à plusieurs enjeux pour le territoire de Paris-Saclay :

- **Faire du cluster Paris-Saclay un démonstrateur local**, en s'appuyant sur les technologies d'avenir et sur le savoir-faire des entreprises et organismes de recherche présents sur le site.
- Inscrire ce nouveau service dans **la stratégie d'aménagement globale durable et soutenable** portée par l'EPA Paris-Saclay pour le Campus, en proposant des modes de déplacement les plus vertueux en termes de consommation d'énergie, d'émission de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de limitation des nuisances sonores.
- Inscrire le cluster Paris-Saclay dans **une démarche d'exemplarité**, en démontrant la capacité du territoire à **créer des synergies durables** entre entreprises, institutions académiques et établissements.

Date limite de remise des offres : le 09/11/2020 à 12h00 au plus tard

Calendrier de la consultation

- **Publication de la consultation** : septembre 2020
- **Date limite de remise des offres** : 09 novembre 2021
- **Analyse des offres et négociations** : novembre à mars 2021
- **Choix du lauréat** : printemps 2021
- **Mise en service** : été 2021

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'**Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay)** pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

**Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay**

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiamonti
jerome.chiamonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78

 facebook.com/ParisSaclay

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 Paris_saclay

 Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay

 youtube.com/ParisSaclay